

ASSEMBLEE GENERALE

DOUZIEME SESSION

Documents officiels

678^e

SEANCE PLENIERE

(SEANCE D'OUVERTURE)

Mardi 17 septembre 1957,

à 15 heures

New-York

SOMMAIRE

	Pages
Point 1 de l'ordre du jour:	
Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Thaïlande	1
Point 2 de l'ordre du jour:	
Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation	1
Allocution du prince Wan Waithayakon, président provisoire, chef de la délégation de la Thaïlande.....	1
Point 3 de l'ordre du jour:	
Pouvoirs des représentants à la douzième session de l'Assemblée générale:	
a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs	2
Point 4 de l'ordre du jour:	
Election du Président.....	2
Allocution de sir Leslie Munro, président de la douzième session de l'Assemblée générale.....	4
Déclaration du Président sur la procédure à suivre pour l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies.....	5
Point 25 de l'ordre du jour:	
Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies	
Admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies.....	5

Président: sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande).

Président provisoire: le prince WAN WAI THAYAKON (Thaïlande).

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Thaïlande

1. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (*traduit de l'anglais*): La douzième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies est ouverte.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

2. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (*traduit de l'anglais*): J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence, consacrée à la prière ou à la méditation.

Les représentants, debout, observent le silence.

Allocution du prince Wan Waithayakon, président provisoire, chef de la délégation de la Thaïlande

3. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (*traduit de l'anglais*): La onzième session de l'Assemblée générale vient à peine de se terminer. Cela montre que l'Assemblée générale doit accomplir un travail qui exige plus de temps et plus d'efforts continus que naguère.

4. Le fait est que la onzième session a dû poursuivre la besogne des deux sessions extraordinaires d'urgence convoquées pour s'occuper des situations tragiques qui avaient surgi au Moyen-Orient et en Hongrie. Dès avant la onzième session, l'Assemblée générale avait adopté, sur ces deux questions, les résolutions qui s'imposaient, mais il restait à les mettre en œuvre. Telle a été la tâche de la onzième session.

5. En acceptant les hautes fonctions de Président, j'étais sûr, et je l'ai dit [574^{ème} séance], que l'Organisation des Nations Unies se montrerait un instrument de paix efficace et, à ce propos, j'ai rendu un hommage chaleureux au rôle éminent du Secrétaire général et de ses collaborateurs. L'événement a justifié ma confiance.

6. Les résolutions relatives à la question du Moyen-Orient ont été mises en œuvre, ce qui est tout à l'honneur des puissances intéressées. Leur prestige s'en trouve accru, et le monde entier a apprécié leur action à sa juste valeur.

7. Le dégagement du canal de Suez a été achevé en moins de temps et à moins de frais qu'on ne l'avait prévu: beau succès dont le mérite revient à l'Organisation des Nations Unies.

8. Il convient également de se féliciter que le Gouvernement égyptien ait accepté la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice dans les différends juridiques qui surgiraient entre les signataires de la Convention de Constantinople de 1888¹ et qui concerneraient l'interprétation ou l'application de ses dispositions.

9. La Force d'urgence des Nations Unies a grandement servi la cause de la paix en contribuant à rétablir la tranquillité dans cette région du monde. Elle a bien mérité des Nations Unies et nous devons lui en être profondément reconnaissants. Puisse le calme ainsi revenu se transformer à l'heure voulue, malgré les nuages qui restent à l'horizon, en un état de paix plus permanent!

10. Pour ce qui est de la question de Hongrie, la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée se fait encore attendre. L'Assemblée m'a nommé son représentant spécial et m'a chargé, aux termes de la résolution 1133 (XI), de négocier la réalisation des objectifs de ces résolutions. A vrai dire, la liberté du peuple hongrois,

¹ Convention destinée à garantir le libre usage du canal maritime de Suez, signée à Constantinople le 29 octobre 1888.

Les comptes rendus officiels de l'Assemblée générale sont publiés par séances, sous forme de fascicules séparés. Pour chaque session, les fascicules d'un organe donné sont paginés consécutivement afin que l'on puisse ultérieurement les réunir en volume. La table des matières, la liste des membres des délégations, l'ordre du jour et tous autres renseignements appropriés font l'objet d'un fascicule liminaire qui paraît en fin de session.

Après la clôture d'une session, des recueils de fascicules sont mis en vente à l'intention du public.

problème d'humanité, est une cause qui doit être chère à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, et l'on devrait pouvoir harmoniser les efforts des nations vers cette fin.

11. L'admission à l'Organisation d'un nouvel Etat, qui sera le quatre-vingt-deuxième Membre de l'Organisation des Nations Unies, fait l'objet d'une recommandation à l'Assemblée: il s'agit de la Fédération de Malaisie, proche voisine et amie de mon pays, dont l'accession à l'indépendance est un bel exemple de l'application du principe, inscrit dans la Charte, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

12. A sa onzième session, l'Assemblée générale avait lancé un appel en faveur d'une solution pacifique, juste et démocratique de la question d'Algérie et de la question de Chypre; j'espère que la douzième session verra un nouveau progrès dans cette voie.

13. Je voudrais rappeler, enfin, que si nous pouvions faire réellement un pas en avant pour ce qui est du désarmement, le monde entier nous en remercierait.

14. Puisse la douzième session de l'Assemblée générale, où la moitié des Etats Membres sont représentés par leur Ministre des affaires étrangères, mener à bon terme les délibérations qu'elle entreprend pour assurer à l'humanité la paix, la liberté, la justice et le bien-être!

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Pouvoirs des représentants à la douzième session de l'Assemblée générale:

a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

15. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (*traduit de l'anglais*): L'article 28 du règlement intérieur prévoit la création, au début de chaque session, d'une Commission de vérification des pouvoirs, composée de neuf membres, nommés par l'Assemblée générale, sur la proposition du Président. Conformément à cet article, je propose que la Commission de vérification des pouvoirs, pour la douzième session, comprenne les Membres suivants: Birmanie, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Islande, Libéria, Nicaragua, Panama, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Union des Républiques socialistes soviétiques.

16. En l'absence d'objections, je considérerai que l'Assemblée générale approuve cette proposition.

Il en est ainsi décidé.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Election du Président

17. Le **PRESIDENT PROVISOIRE** (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale va élire le Président de sa douzième session ordinaire, conformément aux articles 31 et 94 du règlement intérieur. J'invite l'Assemblée à procéder à l'élection au scrutin secret. Les bulletins de vote ont été distribués.

18. Le représentant du Mexique a demandé la parole pour une motion d'ordre.

19. M. PADILLA NERVO (Mexique) (*traduit de l'espagnol*): Je m'excuse auprès de l'Assemblée de prendre la parole à cet instant. Je sais qu'il n'est pas habituel de le faire. Pendant toutes les années au cours desquelles j'ai eu l'honneur de représenter mon pays à l'Assemblée générale, personne n'a jamais pris la parole à ce stade. Je connais parfaitement l'article 94 du règlement intérieur qui dispose que l'élection du Président a lieu au scrutin secret et qu'il n'est pas fait de

présentation de candidatures. Ce n'est pas de cette question que j'ai l'intention de parler.

20. Mon gouvernement, comme tous les gouvernements représentés ici, a pris un engagement à l'égard d'un des candidats à la présidence, engagement qu'il tiendra comme tous les autres gouvernements. Mais j'estime qu'il ne faut pas diviser l'Assemblée sur cette question. Cette élection pourrait avoir des conséquences de caractère politique auxquelles nous n'aurions pas songé.

21. Les deux candidats méritent toute notre considération et tout notre respect. Nous connaissons leur compétence, leur intégrité; mais je pense que l'Assemblée doit conférer à son prochain président une autorité entière. Il devra agir, comme ses prédécesseurs, sur un plan élevé, et ne faire preuve d'aucune partialité à l'égard des problèmes que nous avons à considérer. Il devra agir, comme l'a fait notre président de la onzième session, le prince Wan Waithayakon, et comme tous les présidents qui l'ont précédé, sur un plan élevé, dans un respect absolu des principes de la Charte et des dispositions du règlement intérieur.

22. C'est pour cette raison que je prends la liberté de suggérer que l'un des candidats retire dès maintenant sa candidature, nous permettant ainsi de donner notre appui unanime au prochain Président de l'Assemblée. Je sais qu'une telle décision serait accueillie avec reconnaissance par l'Assemblée. En abordant de la sorte cette question, qui n'est pas politique, nous pourrions commencer nos travaux dans une atmosphère d'unanimité et de cordialité, au lieu d'être divisés et de nous trouver dans l'obligation de consacrer le triomphe de l'un et la défaite de l'autre.

23. Je ne doute pas que les aspirations légitimes des candidats recevront toute l'attention des délégations dans une occasion ultérieure. Pour ma part, je dirai que mon pays soutiendra le candidat qui décidera de se retirer et qui nous permettra ainsi de donner un plus grand appui et une autorité plus grande au Président de la présente session, en même temps que d'exprimer la communauté de vues et la cordialité qui prévalent touchant une question qui n'est pas politique. Ainsi, tous les membres de l'Assemblée pourraient s'unir et travailler dans un climat d'harmonie faisant présager un avenir meilleur pour l'Organisation des Nations Unies et pour le monde.

24. M. MALIK (Liban) (*traduit de l'anglais*): J'ai écouté avec beaucoup d'attention la déclaration que vient de faire notre collègue et ancien président, M. Padilla Nervo. Je pense que ses arguments sont excellents et qu'ils doivent être pris en considération. Me fondant sur ce qu'il vient de dire et sur ce qu'il a donné à entendre quant à l'avenir, je voudrais faire la déclaration suivante.

25. Les délibérations de l'Assemblée générale intèressent la paix du monde; de ce fait, son président, pour être à même de guider nos débats avec l'autorité et le prestige requis, doit bénéficier de l'appui le plus large et, s'il est possible, de l'appui unanime de l'Assemblée.

26. Or, l'Assemblée générale se trouve en présence de deux candidats, et nous savons que le partage des voix serait à peu près égal. En l'espace de quelques mois, nous avons pu recueillir beaucoup d'appuis et ce fait, à lui seul, nous aurait donné le droit de demander au scrutin.

27. Cependant, les considérations concernant les chances des candidats ne sont pas les seules, ni même

les plus importantes qui doivent entrer ici en ligne de compte. Il est apparu, en effet, au cours de notre campagne, que la plupart de ceux qui ne pouvaient voter en notre faveur étaient néanmoins animés des meilleurs sentiments à notre égard et regrettaient sincèrement de ne pouvoir appuyer notre candidature.

28. Dans ces conditions, et étant donné la situation critique où se trouve le monde aujourd'hui, la solution la plus sage n'est évidemment pas une maison divisée contre elle-même et contenant au surplus des cœurs partagés.

29. Le gouvernement et la délégation du Liban expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui nous ont encouragés et appuyés de cette manière, ainsi qu'à ceux qui nous ont témoigné tant de bonne volonté. Dans l'intérêt de l'harmonie, de la concorde, de l'amitié et de la paix, je me désiste en faveur de mon excellent ami sir Leslie Munro. Je voterai pour lui et il sait, j'en suis sûr, qu'il pourra compter sur mon entier concours. J'espère qu'il aura l'appui le plus complet de tous les groupes de l'Assemblée, car sous sa haute direction nous ne pouvons manquer d'avoir, cette année, une session magnifique.

30. Commençons donc, mes amis, cette douzième session de l'Assemblée générale par un geste d'union, car, sans l'union réelle des esprits dans l'action, il ne peut y avoir de paix réelle, il ne peut y avoir d'Organisation des Nations Unies.

31. M. ROMULO (Philippines) [*traduit de l'anglais*] : La délégation des Philippines tient à saluer avec admiration le geste de renoncement que vient de faire M. Charles Malik, le distingué chef de la délégation du Liban.

32. A mon vieil ami et collègue M. Malik, je ne puis rendre un meilleur hommage que de dire qu'il est l'un des grands hommes d'Etat de notre époque et qu'il honorerait la présidence de l'Assemblée générale en toute circonstance.

33. Devant ses mérites incontestables, je voudrais dire ici publiquement que nous comptons bien que l'Assemblée générale voudra quelque jour recourir aux services d'un président aussi éminent; ce faisant, elle rendrait justice à M. Malik et elle s'honorerait elle-même.

34. M. DULLES (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Notre organisation a le bonheur de compter parmi ses membres des hommes qui ont toutes les qualités voulues pour présider les débats de l'Assemblée générale. Nous venons d'entendre l'un d'entre eux, M. Malik; c'est un homme éminent à tous égards, que j'ai eu le privilège de connaître avant même qu'il n'y ait une Organisation des Nations Unies. Il vient d'agir en homme d'Etat, et il a montré par là combien il était dévoué à l'idéal et aux principes des Nations Unies. Nous nous félicitons tous, j'en suis sûr, qu'il puisse servir notre organisation dans l'avenir; son geste d'aujourd'hui n'aura fait que le grandir.

35. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*] : Le Secrétaire aux relations extérieures du Mexique vient de rendre un service de plus à l'Assemblée générale en présentant ses suggestions. Les sentiments qu'il a exprimés sont ceux de ma délégation. En fait, ma délégation serait honorée de voter pour l'élection de M. Malik à la présidence de l'Assemblée. M. Malik, dans l'intérêt de l'union, a décidé de s'effacer. Ma délégation tiendra à honneur de voter pour lui le jour où il s'offrira à servir l'Organisation comme Président de l'Assemblée générale.

36. M. DE FREITAS-VALLE (Brésil) : Je voudrais ajouter un mot, au nom du Brésil, à ce qui a déjà été dit. Par ses longues années de travail au sein de l'Organisation des Nations Unies, M. Malik a droit à toute notre déférence et à notre hommage. Il est apprécié au Brésil pour ses qualités exceptionnelles et son dévouement à la cause des Nations Unies. Ses compatriotes sont aimés chez nous et leurs descendants se sont intégrés à notre vie. Nous espérons donc que nous pourrions de nouveau faire appel à M. Malik pour assumer une tâche à laquelle il avait aspiré à bon droit et à laquelle il vient de renoncer avec tant d'élégance.

37. M. GEORGES-PICOT (France) : Nous sommes très reconnaissants à M. Malik du geste qu'il vient d'accomplir et qui est une nouvelle expression de sa très grande largeur d'esprit et de sa fine compréhension des situations les plus complexes. Beaucoup de pays, dont le mien, auraient regretté — il l'a compris, et M. Padilla Nervo nous l'a dit en des termes excellents dont nous le remercions — d'avoir à choisir entre deux candidats tels que M. Malik et sir Leslie Munro et, en votant pour l'un, d'avoir l'air de voter contre l'autre.

38. Comme il l'a déjà fait en d'autres circonstances, M. Malik a voulu éviter de laisser se créer une situation qui eût divisé l'Assemblée, et il a tenu à lui permettre de s'ouvrir, comme il l'a dit, sous le signe de l'unité et de la concorde. Nous donnons donc notre adhésion la plus complète et la plus chaleureuse aux paroles que viennent de prononcer M. Romulo, M. Foster Dulles, le représentant de la Chine et le représentant du Brésil. La France espère comme eux qu'une très prochaine assemblée générale pourra se prévaloir des talents de M. Malik, de sa culture, de sa haute pensée philosophique, de son expérience politique comme de son expérience de l'Organisation des Nations Unies, enfin de sa grande impartialité et de ses qualités d'homme d'Etat dont il vient de donner une nouvelle preuve à l'Assemblée.

39. M. CASEY (Australie) [*traduit de l'anglais*] : Je suis heureux de pouvoir me joindre à ceux qui ont déjà rendu hommage à la hauteur de vues et au désintéressement dont vient de faire preuve M. Malik.

40. Nous étions navrés, et je sais que d'autres représentants l'étaient comme nous, de penser que l'Assemblée pût avoir à choisir entre deux personnalités aussi distinguées et aussi méritoires, sir Leslie Munro et M. Charles Malik. Comme l'a dit le représentant du Mexique, l'Assemblée générale a tout intérêt à se prononcer de façon unanime, car l'unanimité ne pourra qu'ajouter à l'autorité du Président élu.

41. La noblesse et la générosité que M. Malik a manifestées en se désistant ont, j'en suis persuadé, grandement accru son prestige au sein de l'Organisation des Nations Unies comme au-dehors, aujourd'hui et pour l'avenir.

42. J'ai eu autrefois — il y a 14 ans de cela — des fonctions qui m'ont amené au Moyen-Orient et au Liban. J'y ai fait la connaissance de plusieurs personnalités libanaises qui occupent aujourd'hui les plus hauts postes de l'Etat. Comme la plupart d'entre nous, sinon tous, le savent, M. Malik est un homme d'une haute distinction dont la réputation dépasse largement les frontières de son pays. Il est l'un des meilleurs orateurs de l'Organisation des Nations Unies. Il n'est pas moins remarquable, je pense, par la calme philosophie avec laquelle il analyse les affaires du monde.

43. Je voudrais, pour conclure ce bref éloge, réaffirmer

que son noble geste d'aujourd'hui rehausse encore le prestige de M. Malik à nos yeux.

44. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*]: Je tiens à me joindre à ceux qui m'ont précédé pour dire combien je suis heureux de ce qui vient de se passer.

45. L'Assemblée générale peut se féliciter qu'il y ait chaque année plusieurs personnalités en mesure d'occuper la présidence avec distinction. Il est parfaitement normal que l'Assemblée, ayant adopté une procédure démocratique pour cette élection, trouve plusieurs personnes disposées à remplir cette fonction. Elles se proposent ainsi, nous le reconnaissons, de rendre un service à l'Organisation. Lorsqu'il y a au sein de cette assemblée — que nous le sachions officiellement ou non — deux candidats éminents au poste de Président, notre choix devient très difficile. De plus, comme l'a relevé le Secrétaire aux relations extérieures du Mexique, l'élection ne pourra alors avoir lieu à l'unanimité. Nous sommes donc reconnaissants à M. Malik de nous avoir évité cette difficulté et de permettre à l'Assemblée générale de procéder à l'élection de son président. Je tiens à remercier M. Malik d'avoir bien voulu se désister.

46. Le PRÉSIDENT PROVISOIRE (*traduit de l'anglais*): J'invite l'Assemblée à procéder au vote.

A la demande du Président provisoire, M. Padilla Nervo (Mexique) et M. Luns (Pays-Bas) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés: 81

Bulletins nuls: 0

Bulletins valables: 81

Abstentions: 3

Nombre de votants: 78

Majorité requise: 39

Nombre de voix obtenues:

Sir Leslie Munro (Nouvelle-Zélande) . . . 77

M. Charles Malik (Liban) 1

Ayant obtenu la majorité requise, sir Leslie Munro (Nouvelle-Zélande) est élu président de la douzième session de l'Assemblée générale et prend place au fauteuil présidentiel.

Allocution de sir Leslie Munro, président de la douzième session de l'Assemblée générale

47. Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai à peine besoin de dire combien je suis ému. Avant d'en venir, comme je tiens à le faire, aux paroles prononcées par mon excellent ami, M. Malik, ministre des affaires étrangères du Liban, je voudrais remercier de leurs déclarations le Secrétaire aux relations extérieures du Mexique, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, les chefs des délégations des Philippines, de la France, de la Chine et de l'Inde et, cela va sans dire, le Ministre d'Etat aux affaires extérieures d'Australie.

48. J'apprécie pleinement la hauteur de vues et la générosité dont M. Malik a fait preuve en retirant sa candidature avant l'élection. Son geste, qui est digne de tout ce que nous admirons en lui, est conforme aux plus nobles traditions de l'Assemblée générale. Je puis donner l'assurance au Ministre des affaires étrangères du Liban et aux membres de l'Assemblée que je saurai m'inspirer de l'exemple de désintéressement qu'il vient de nous donner.

49. Je suis profondément sensible à l'honneur que m'ont fait mes collègues. Je considère mon élection comme un hommage rendu à mon pays et aux efforts qu'il a toujours déployés pour jouer un rôle constructif

dans les activités de notre organisation. Je m'efforcerai en toute humilité de justifier de mon mieux la confiance que l'Assemblée a placée en moi et de m'acquitter d'une manière impartiale de la charge qui m'incombe.

50. En abordant mes nouvelles fonctions, je sais, et j'y trouve un encouragement, que je peux compter sur la coopération et l'appui de tous les membres de l'Assemblée. La Charte nous fait une obligation de chercher en commun à maintenir la paix et à accroître le bien-être général. J'espère que les travaux de cette douzième session nous rapprocheront de ces nobles buts et qu'ils inscriront dans les faits notre attachement commun aux principes de la Charte.

51. Comme tous mes éminents prédécesseurs, dont l'exemple me guidera et m'inspirera, je serai soutenu dans l'accomplissement de ma tâche par la certitude de pouvoir compter sur l'assistance et les conseils précieux du Secrétaire général et de son excellent personnel.

52. Nous avons encore tous présente à la mémoire la période d'incertitude et de tension aiguë qu'ont traversée d'importantes régions du monde. Au cours des 12 derniers mois, des problèmes extrêmement graves se sont posés à l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci s'est montrée à la hauteur de sa tâche. La onzième session, qui a suivi immédiatement deux mémorables sessions extraordinaires, a obtenu des résultats qui, s'ils sont limités, n'en sont pas moins réels. Compte tenu de ses limites, l'action de l'Organisation a confirmé la place qu'elle s'est assurée dans le règlement des différends et dans la recherche d'un ordre international fondé sur la justice. Nous devons poursuivre cette recherche avec une énergie inlassable.

53. L'Organisation a joué et continuera de jouer à cet égard un rôle essentiel dans les divers domaines de la vie internationale. Nous devons, comme le Secrétaire général l'a souligné dans l'introduction de son rapport annuel, "accepter l'Organisation pour ce qu'elle est — un instrument, imparfait sans doute mais indispensable, qui permet aux nations de travailler à une évolution pacifique vers un ordre mondial plus juste et plus assuré". [A/3594/Add.1, p. 3].

54. La session qui s'ouvre aujourd'hui ne le cédera en rien aux sessions précédentes quant à l'étendue et la complexité des problèmes qui lui sont soumis. L'histoire montre que les tâches qui incombent à notre organisation ne sont pas passagères, mais cumulatives. Elle doit accomplir sa besogne dans un monde divisé où, depuis 10 ans, les pays n'ont joui d'aucune garantie sûre contre la catastrophe d'une guerre totale. Il est fort inquiétant de constater que maints problèmes tenaces échappent à une solution et se retrouvent chaque année inscrits à notre ordre du jour, sous une forme ou sous une autre. Aussi ne devons-nous pas relâcher nos efforts si nous voulons élargir les résultats péniblement acquis et péniblement maintenus.

55. Une constante vigilance s'impose également si nous voulons fixer un ordre de priorité réaliste, choisir ce qui est faisable parmi les initiatives qui nous sont proposées, et éviter ainsi de charger l'Organisation de tâches qui dépasseraient ses ressources.

56. Il convient d'évoquer ici l'inquiétude universelle dont s'accompagne la plus récente et la plus effrayante des révolutions techniques du monde. L'avènement de l'ère nucléaire apporte les plus belles promesses et les plus terribles menaces que l'homme ait connues au cours de son histoire. Il est naturel de veiller avec soin à renforcer la coopération dans l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. La création de l'Agence

internationale de l'énergie atomique a marqué une étape heureuse et décisive, et nous pouvons espérer que la seconde Conférence internationale pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques permettra de nouveaux progrès l'an prochain. Il est d'ailleurs encourageant de savoir que le Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes poursuit avec succès ses recherches, qui serviront de base au rapport qu'il fera l'an prochain à l'Assemblée générale.

57. Il est tout naturel aussi que le problème du désarmement, qu'il s'agisse des armes de type classique ou des armes nucléaires, vienne au premier rang des préoccupations de l'Assemblée, en cette douzième session. Le temps ne travaille pas pour nous. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'urgence du problème ni de m'appesantir sur les immenses difficultés qu'il soulève. Nous devons avoir tous, j'en suis sûr, la conviction qu'il nous faut aboutir à un accord raisonnable et réalisable; si limité qu'il soit dans sa phase initiale, un tel accord devient de jour en jour plus urgent, à mesure qu'augmente l'énorme puissance destructrice des armes modernes.

58. Les peuples du monde aspirent à être libérés de la crainte et du poids d'une terrible incertitude. Pour rechercher une solution non seulement à ce problème, mais à tous les autres problèmes que nous examinerons ici, nous devons mobiliser, les uns et les autres, toute la patience, toute la bonne volonté et toute la compréhension dont nous sommes capables.

59. Votre président ose espérer que ces vertus ne feront pas défaut au cours de cette douzième session et que l'Assemblée générale apportera ainsi une nouvelle contribution à l'œuvre des Nations Unies en faveur de la paix.

60. C'est dans cet espoir que j'invite l'Assemblée à commencer ses travaux.

Déclaration du Président sur la procédure à suivre pour l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies

61. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): C'est avec grand plaisir que j'invite l'Assemblée à examiner le point suivant de son ordre du jour: l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies.

62. Le Conseil de sécurité a recommandé à l'unanimité [A/3654] à l'Assemblée générale d'admettre la Fédération de Malaisie en qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée doit aujourd'hui se prononcer sur le projet de résolution commun présenté par l'Australie, le Canada, Ceylan, le Ghana, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et le Royaume-Uni [A/3655].

63. Je crois savoir que l'Assemblée souhaite, comme le Conseil de sécurité, qu'une décision sur l'admission de la Fédération de Malaisie soit prise aussitôt que possible, afin que nous puissions accueillir ses représentants dès l'ouverture de cette session et bénéficier immédiatement de leur concours. La question générale de l'admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies fait l'objet du point 25 de l'ordre du jour provisoire [A/3610]. Je propose donc, compte tenu des articles 40 et 67 du règlement intérieur, de considérer le point 25 comme inscrit à l'ordre du jour, à seule fin de pouvoir examiner immédiatement la demande de la Fédération de Malaisie [A/3652]. Je pense que l'Assemblée acceptera cette procédure.

Il en est ainsi décidé.

POINT 25 DE L'ORDRE DU JOUR

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

ADMISSION DE LA FÉDÉRATION DE MALAISIE À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

64. M. LLOYD (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*]: Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection. J'ai pour le faire de nombreuses raisons: une longue amitié, une haute estime pour vos qualités personnelles et une admiration profonde pour votre pays qui appartient à la grande famille du Commonwealth. Je vous souhaite — et je suis sûr que tous mes collègues forment le même vœu — de réussir pleinement dans l'exercice d'un mandat auquel vous désignaient tant de qualités éminentes.

65. Les félicitations que je vous adresse n'enlèvent rien aux sentiments d'amitié et de respect que la délégation du Royaume-Uni nourrit envers mon ami de longue date M. Charles Malik et envers son pays. Je m'associe à tous les éloges dont il a fait l'objet. Il possède certainement toutes les qualités que doit avoir un président de l'Assemblée générale des Nations Unies et son geste d'aujourd'hui ne fait que rehausser sa réputation.

66. J'en viens maintenant à la question dont l'Assemblée est saisie. Il y a moins de trois semaines, la Fédération de Malaisie accédait à l'indépendance et elle était admise sur sa demande, dans notre commonwealth, avec l'assentiment des autres gouvernements qui l'ont accueillie chaleureusement. La Fédération de Malaisie est ainsi devenue le dixième membre de cette communauté d'Etats indépendants et démocratiques dont le développement fait l'orgueil de mon pays.

67. Le Gouvernement de la Fédération de Malaisie a demandé aussitôt son admission à l'Organisation des Nations Unies. Réuni dans la semaine, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution, que le Royaume-Uni est fier d'avoir présentée avec l'Australie, et qui recommande à l'Assemblée générale d'admettre la Fédération de Malaisie comme Membre de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui l'Assemblée va procéder au vote qui consacrera cette admission.

68. Elle le fait dès l'ouverture de sa douzième session, immédiatement après l'élection du Président, afin que la Fédération de Malaisie puisse sans retard prendre part à ses délibérations. La Fédération de Malaisie trouvera dans l'Organisation un appui et des amis, mais elle lui apportera aussi une contribution originale et de grande valeur. Sa Majesté la Reine, dans le message qu'elle a adressé, le jour de l'indépendance, au chef d'Etat de la Fédération a déclaré:

"Je suis sûre que la Malaisie saura se montrer à la hauteur des tâches difficiles que lui impose l'indépendance et qu'elle continuera à donner au monde cet exemple de modération et de bonne entente entre toutes les races qui a caractérisé son histoire."

69. Le Royaume-Uni ne doute pas que la Fédération de Malaisie ne possède tous les titres requis pour siéger au sein de l'Organisation des Nations Unies. Pendant 80 ans, des Britanniques ont vécu et travaillé en Malaisie et pour la Malaisie, avec la collaboration amicale de ses habitants. Nous connaissons bien le peuple de Malaisie. On me permettra de rappeler avec quelque fierté que nous avons, comme le Premier Ministre de la Fédération l'a si généreusement reconnu lui-même, laissé derrière nous une administration saine et une structure économique et constitutionnelle solide qui per-

mettront à la Malaisie de consolider son indépendance; nous avons la certitude que notre héritage est en bonnes mains.

70. La Fédération, en tant que partie du Commonwealth dont les membres sont égaux et indépendants, pourra continuer à compter sur l'assistance et l'appui du Royaume-Uni et des autres pays du Commonwealth, à l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres domaines.

71. Une dernière observation. Certains ont félicité la Fédération de Malaisie d'avoir conquis son indépendance de haute lutte. A la vérité, ce n'est pas contre nous, Britanniques, que cette lutte était dirigée. Nous avons toujours cherché délibérément à mener les peuples de l'Empire britannique vers l'autonomie et l'indépendance. Nous n'avons pas toujours été d'accord avec eux sur le moment propice ou sur les méthodes à suivre, mais nous avons toujours pratiqué volontairement cette politique qui est et qui reste la nôtre; elle ne nous a pas été imposée, nous l'avons adoptée de plein gré et nous en sommes fiers.

72. C'est la quatrième fois, depuis la première session de l'Assemblée générale, en 1945, qu'un représentant du Gouvernement de Sa Majesté britannique a l'honneur de proposer l'admission à l'Organisation d'un membre du Commonwealth qui vient d'accéder à l'indépendance; nous avons l'intention de renouveler dans l'avenir ce geste mémorable.

73. J'ai donc le plaisir et l'honneur de recommander à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution que j'ai déposé avec d'autres membres du Commonwealth. L'Assemblée générale votera sans nul doute à l'unanimité en faveur de ce projet: c'est le meilleur accueil qu'elle puisse faire à la Fédération de Malaisie. En déposant ce texte, je tiens à renouveler les vœux sincères que le peuple du Royaume-Uni adresse au peuple de la Fédération de Malaisie.

74. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Je mets aux voix le projet de résolution commun présenté par l'Australie, le Canada, Ceylan, le Ghana, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et le Royaume-Uni [A/3655].

Il est procédé au vote par appel nominal.

L'appel commence par le Japon, dont le nom est tiré au sort par le Président.

Votent pour: Japon, Jordanie, Laos, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Arabie Saoudite, Espagne, Soudan, Suède, Syrie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Afghanistan, Albanie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Birmanie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cambodge, Canada, Ceylan, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Salvador, Ethiopie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande, Israël, Italie.

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.

La délégation de la Fédération de Malaisie vient occuper sa place dans la salle de l'Assemblée générale.

75. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de souhaiter très sincèrement et cordialement la bienvenue parmi nous au nouvel Etat de la Fédération de Malaisie.

76. Je crois devoir rappeler, en cette heureuse occasion, les progrès continus effectués par la Fédération de Malaisie dans la voie de l'indépendance, la conscience des responsabilités et le sens politique dont ont fait montre les dirigeants malais, ainsi que l'entente et la coopération qui existent entre la Fédération de Malaisie et le Royaume-Uni, sous la conduite et avec l'aide duquel le nouvel Etat a pu prendre place dans la communauté des nations.

77. Je suis convaincu que notre organisation ne pourra que gagner à s'être adjoint un nouveau Membre apportant son adhésion aux buts et principes de la Charte.

78. M. ISMAIL (Fédération de Malaisie) [*traduit de l'anglais*]: Au nom du Gouvernement de la Fédération de Malaisie, je désire exprimer la gratitude que nous éprouvons envers le Président de l'Assemblée et envers les autres représentants ici présents pour l'accueil chaleureux qui nous est fait. Je voudrais remercier tout particulièrement les délégations du Royaume-Uni et des autres pays du Commonwealth qui ont présenté le projet de résolution qui a précédé notre admission à l'Organisation des Nations Unies.

79. C'est avec fierté mais avec modestie que je prends aujourd'hui la parole devant vous si tôt après cette date du 31 août 1957, où la Fédération de Malaisie est devenue un Etat indépendant et pleinement souverain. Je m'adresse ici à la plus grande assemblée de nations en qualité de représentant d'un petit pays, qui ne compte que 6 millions d'habitants, répartis sur un territoire de 50.000 milles carrés seulement. En admettant la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies, l'Assemblée générale a conféré à mon pays un privilège et des droits que nous apprécions. Elle lui a conféré également, si petit qu'il soit, une grande responsabilité que nous avons envisagé d'assumer lorsque nous nous sommes engagés, avec une ferme détermination, sur le chemin de l'indépendance.

80. Par ses ressources matérielles et son niveau de vie, la Fédération de Malaisie peut soutenir très avantageusement la comparaison avec nombre d'autres pays du monde; cependant, du fait que nous ne sommes qu'un petit pays, notre force ne réside pas dans ces biens matériels, mais, avant tout, dans le sens moral et la volonté de notre peuple. La Malaisie comprend trois groupes ethniques principaux — des Malais, des Chinois et des Indiens — qui vivent côte à côte depuis des générations, dans la paix et la concorde. Ni les différences de religion et de culture, ni les différences d'ordre économique ou social, n'ont constitué un obstacle insurmontable pour la réalisation de notre unité nationale. Nous désirons avant tout avoir le droit et la bonne fortune de vivre libres, indépendants et unis au milieu des peuples libres du monde. Si notre désir a pu être réalisé par des moyens pacifiques et constitutionnels, et grâce à des négociations cordiales dans lesquelles a régné un esprit de conciliation, nous le devons à la force morale inhérente à chacune des trois communautés raciales qui existent en Malaisie aujourd'hui.

81. C'est aussi, pensons-nous, dans la force morale de son peuple qu'un petit pays comme le nôtre — et j'en dirai autant de tous les petits pays — trouvera l'inspiration nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités en tant qu'Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. Dans la proclamation d'indépendance de la

Fédération de Malaisie, notre premier ministre, le tunku Abdul Rahman Putra, a déclaré que notre fédération de 11 pays constituerait à tout jamais, avec l'aide de Dieu, un Etat souverain, démocratique et indépendant fondé sur les principes de liberté et de justice et recherchant le bien-être et le bonheur du peuple, ainsi que le maintien d'une paix juste entre toutes les nations.

82. A la séance d'ouverture de notre parlement, notre roi a dit :

"Mon gouvernement entend maintenir les relations les plus amicales avec tous les pays du monde. Il est pour la paix, la liberté et la prospérité de tous les pays du monde."

Sa Majesté a encore ajouté :

"Mon gouvernement se conformera aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et, si la Fédération de Malaisie est élue Membre de l'Organisation, mon gouvernement désire que notre pays participe, autant que le lui permettront ses ressources limitées, aux travaux entrepris par les nombreux organismes internationaux sous les auspices des Nations Unies."

83. En ma qualité de représentant du nouvel Etat indépendant qu'est la Fédération de Malaisie, j'ai maintenant le devoir d'affirmer solennellement devant l'Assemblée générale des Nations Unies que le gouvernement et le peuple de la Fédération de Malaisie entendent, avec la grâce de Dieu, observer les principes et servir les buts de la Charte des Nations Unies.

84. C'est avec fierté et joie, et pleinement conscients des hautes responsabilités qui nous incombent, que nous prenons aujourd'hui place parmi vous. Avec l'aide de Dieu, nous resterons dignes de la confiance mise en mon pays et en mon peuple.

85. M. CASEY (Australie) [*traduit de l'anglais*] : Je ne doute pas, Monsieur le Président, que d'autres occasions, meilleures peut-être que celle-ci, s'offriront à moi de vous féliciter très chaleureusement, au nom de la délégation australienne, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale; cependant, je ne veux pas laisser passer cette première occasion qui m'est donnée de vous adresser quelques mots très sincères de félicitations, et de féliciter également, si je puis dire, l'Assemblée générale au moment où vous prenez place au fauteuil présidentiel.

86. Je suis heureux aussi de pouvoir adresser quelques paroles de bienvenue au représentant de la Fédération de Malaisie. L'admission d'un nouveau Membre au sein de l'Organisation des Nations Unies est toujours un événement important. Mais l'entrée dans notre organisation d'un nouveau Membre tel que la Fédération de Malaisie, si tôt après son accession à l'indépendance, il y a deux ou trois semaines seulement, revêt une importance particulière pour l'Australie, car depuis des années, depuis des générations même, il existe entre la Malaisie et l'Australie des liens très étroits que je n'ai pas à rappeler ici.

87. Il y a huit ou 10 jours seulement, je revenais des fêtes de l'indépendance organisées à Kuala-Lumpur où j'avais représenté mon pays, fier, avec bien d'autres, d'être témoin de l'accession à l'indépendance d'un peuple que l'Australie, nous aimons à le croire, a aidé dans son évolution au cours des dernières années. Il y avait là des représentants d'un grand nombre de pays, au moins trente ou quarante, je crois. J'ai entendu plusieurs représentants de pays n'appartenant pas au Commonwealth exprimer leur surprise de voir cette transmission des pouvoirs de la Grande-Bretagne à la

Malaisie s'opérer dans une atmosphère aussi cordiale. J'ai été heureux de pouvoir dire que cela n'avait rien de surprenant pour les membres du Commonwealth, que c'était là simplement l'aboutissement logique et normal de l'évolution qui fait passer un pays du statut colonial à l'autonomie, et dont la Fédération de Malaisie n'est que le plus récent exemple. Comme nous le savons tous, d'autres exemples nous en ont été donnés tout récemment par nos amis du Ghana et auparavant, bien entendu, par l'Inde, le Pakistan, Ceylan et la Birmanie, après bien d'autres territoires. Comme le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni l'a dit aujourd'hui même, il y en aura certainement bien d'autres encore.

88. Ce doit être aujourd'hui un jour de gloire pour mon ami, M. Ismail, premier ambassadeur de la Fédération de Malaisie aux Etats-Unis et premier représentant permanent de la Fédération de Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies. M. Ismail a de mon pays, l'Australie, une connaissance qui est loin d'être superficielle. Il a été, avec son éminent premier ministre, le tunku Abdul Rahman Putra, et d'autres, parmi les artisans de l'indépendance de la Fédération de Malaisie, et, comme je l'ai déjà dit, il doit se sentir très fier d'être le premier à représenter son pays au sein de notre grande organisation mondiale.

89. Comme je l'ai déjà dit, la venue d'un nouveau Membre dans nos rangs constitue un événement important. Pour l'Australie et, d'une manière générale, pour le Commonwealth, la Fédération de Malaisie mérite d'être sincèrement félicitée pour son accession à l'indépendance, puis pour son admission à l'Organisation des Nations Unies; je tiens donc, au nom de la délégation australienne, de mon gouvernement et du peuple australien, ainsi qu'en mon nom propre, à féliciter la Fédération de Malaisie très sincèrement et chaleureusement.

90. M. SMITH (Canada) [*traduit de l'anglais*] : Permettez-moi, Monsieur le Président, d'ajouter quelques mots aux félicitations qui vous ont été adressées à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je n'ôterai rien à la chaleur de mes félicitations en disant à l'Assemblée en quelle haute estime la délégation canadienne tient M. Malik. Nous lui rendons hommage pour le geste désintéressé qu'il a eu cet après-midi en retirant sa candidature à la présidence.

91. Il y a quelques semaines, un membre du Gouvernement canadien, M. J. M. Macdonnell a assisté, en qualité de représentant de mon pays, aux impressionnantes cérémonies qui ont marqué, à Kuala-Lumpur, le moment où la Fédération de Malaisie est devenue un des Etats indépendants membres du Commonwealth des nations. Le Gouvernement canadien a exprimé alors le plaisir qu'il avait à accueillir la Fédération parmi les membres indépendants du Commonwealth. Je souhaite de nouveau aujourd'hui la bienvenue à l'éminent représentant de ce pays qui vient de prendre place à l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis personnellement très heureux de pouvoir, à l'occasion de ma première intervention devant l'Assemblée générale, saluer un événement aussi heureux que celui de l'admission d'un nouveau Membre du Commonwealth au sein de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement canadien a considéré comme un honneur de participer aux cérémonies historiques de Kuala-Lumpur, et c'est pour moi un grand privilège et un plaisir que d'exprimer aujourd'hui la joie du Canada de voir la Fédération de Malaisie admise à l'Organisation des Nations Unies.

92. Le progrès de la Malaisie vers l'autonomie et la complète indépendance s'est accompli dans l'ordre et

grâce à une transformation constitutionnelle qui a bénéficié, à chaque étape, de l'appui et de l'aide délibérés du Royaume-Uni. C'est là une évolution que les Canadiens sont particulièrement à même d'apprécier et de comprendre. Nous sommes assurément qualifiés pour en parler en connaissance de cause. Notre propre évolution vers l'indépendance s'est faite selon un processus pacifique et progressif de modification des responsabilités et des liens politiques dans un esprit d'amitié et de coopération. Il est, je crois, juste de dire que la nature des relations qui se sont établies entre le Canada et le Royaume-Uni au cours de notre évolution vers l'indépendance a servi, dans une certaine mesure, de modèle pour la constitution de cette association mondiale de nations libres à laquelle nous sommes fiers d'appartenir; c'est là un exemple, entre autres, de la politique britannique qui permet à des colonies de devenir des Etats indépendants, alors qu'un processus contraire et rétrograde fait passer des Etats indépendants au statut de colonies.

93. En saluant chaleureusement l'accession de la Fédération de Malaisie à la souveraineté et à l'indépendance, et son admission à l'Organisation des Nations Unies, la délégation canadienne entend également féliciter le Royaume-Uni de son attitude éclairée qui a permis au peuple de Malaisie de voir ses efforts aboutir à un si heureux résultat. Le Canada est certain que le nouvel Etat contribuera très utilement aux travaux des Nations Unies et, par conséquent, à la réalisation de ce qui a été de tout temps notre objectif, la paix mondiale.

94. M. GUNWARDENE (Ceylan) [*traduit de l'anglais*]: Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée. Vous connaissant bien, je n'ai pas le moindre doute que vous saurez diriger les travaux de l'Assemblée avec dignité et impartialité et que vous nous ferez honneur à tous.

95. C'est pour moi une grande joie, en tant que représentant de mon pays, d'exprimer mes félicitations les plus sincères à la Fédération de Malaisie, à l'occasion de son admission à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons attaché une si grande importance à l'accession de la Malaisie à l'indépendance que le Premier Ministre de Ceylan, M. Bandaranaike, a estimé qu'il était de son devoir d'assister en personne aux cérémonies qui en ont accompagné la proclamation.

96. Nos relations avec la Malaisie ont été longues et cordiales. Notre amitié dure depuis des siècles. Il existe, dans notre petit pays, une communauté malaise. Des Malais sont en effet venus chez nous dès l'époque de la colonisation hollandaise, et, par la suite, les Britanniques ont formé le célèbre régiment malais qui a rendu les plus grands services. Les descendants de ces Malais ont joué un rôle éminent dans la vie publique et sociale de notre pays. Ils ont occupé des fonctions importantes, comportant de hautes responsabilités, à la Cour suprême, dans le service diplomatique et dans de nombreux autres services. Ils ont pris part sans réserve à la vie de notre pays et s'y sont identifiés à toutes les justes causes. C'est donc un très grand plaisir pour moi que de pouvoir aujourd'hui féliciter la Fédération de Malaisie d'avoir atteint ses objectifs: l'indépendance et l'admission à l'Organisation des Nations Unies.

97. Plus nombreux encore sont les Ceylanaïses qui se sont installés en Malaisie et ont fait du sort de sa population leur propre sort. Je crois qu'ils se sont distingués. Ils ont joué eux aussi un rôle important dans le parlement du pays et occupé des postes très élevés. J'ai la

conviction que notre amitié est destinée à durer toujours.

98. Au nom du gouvernement et du peuple de Ceylan, j'ai le très grand plaisir d'adresser à mon collègue M. Ismaïl nos félicitations les plus sincères. Je ne doute pas un seul instant que la Fédération de Malaisie jouera un grand rôle dans le maintien de la paix et de la justice dans le monde.

99. M. ADJEI (Ghana) [*traduit de l'anglais*]: Au nom de la délégation du Ghana, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cette douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous espérons que, sous votre direction éclairée, les délibérations de cette assemblée seront un élément utile et constructif du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

100. C'est pour moi un plaisir et un grand honneur que de me joindre aujourd'hui à mes collègues, les autres membres de l'Assemblée, pour souhaiter la bienvenue à la Fédération de Malaisie au sein de notre grande assemblée des nations. Mieux peut-être que tout autre membre, la délégation de mon pays comprend la fierté légitime et la satisfaction qu'éprouvent en ce moment nos collègues de Malaisie. En effet, il n'y a pas si longtemps que nous avons été nous-mêmes chaleureusement accueillis à l'Organisation des Nations Unies. C'est donc avec le plus grand plaisir et la plus grande fierté que, au nom du gouvernement et du peuple du Ghana, je souhaite la bienvenue à nos collègues de Malaisie.

101. Par une coïncidence de l'histoire, les deux Etats du Ghana et de la Fédération de Malaisie peuvent être considérés comme des jumeaux, car ils ont accédé à l'indépendance la même année et dans des conditions à peu près identiques. Nous espérons que le moment n'est pas éloigné où tous les territoires coloniaux d'Afrique et d'ailleurs accéderont à l'indépendance, comme le Ghana et la Malaisie, et occuperont la place qui leur revient dans notre grande famille des nations.

102. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*]: Monsieur le Président, je voudrais profiter de mon intervention à cette tribune, dès le début de la session, pour vous présenter, au nom de ma délégation, nos meilleurs vœux à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée. Je suis convaincu que je n'exprime pas seulement le sentiment de ma délégation, mais aussi celui de mon pays, qui se réjouit de voir cette année le représentant de la Nouvelle-Zélande occuper le fauteuil présidentiel.

103. L'Inde était, avec le Royaume-Uni et d'autres membres du Commonwealth, au nombre des auteurs du projet de résolution [A/3655] recommandant l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies. Nous voyons un signe favorable dans le fait que, dès le commencement de cette session, nous accueillons à l'Organisation des Nations Unies un quatre-vingt-deuxième Membre, faisant ainsi un pas de plus dans la voie qu'a ouverte, il y a près de deux ans, l'admission de 16 nouveaux Membres.

104. Mon pays a des liens historiques très anciens avec la Malaisie. Au III^e siècle avant l'ère chrétienne, des émissaires de l'empereur Açoka ont été prêcher en Malaisie la paix et la coopération et, en une époque beaucoup plus reculée, il existait, entre l'Inde et la Malaisie, si l'on en croit les géologues, un continent maintenant submergé qui permettait des relations commerciales. Nous avons commercé plus tard avec la Chine, par le détroit de Malacca, et le lien ainsi créé

entre l'Inde et la Malaisie a été ultérieurement cimenté par un mouvement de populations. De sorte qu'aujourd'hui, dans ce vaste pays, on trouve environ 700.000 personnes d'origine indienne qui sont, soit des citoyens soit des résidents de la Fédération de Malaisie.

105. En accueillant la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies, nous sommes heureux de rappeler qu'une fois de plus le Royaume-Uni, dans l'exercice de sa souveraineté et par la voie de la coopération, a permis à l'un de ses anciens territoires coloniaux de devenir une nation indépendante.

106. A cette occasion, les noms de deux hommes absents de cette assemblée viennent d'abord à l'esprit. Le premier est celui du Premier Ministre de la Fédération de Malaisie, le tunku Abdul Rahman Putra, dont les talents d'homme d'Etat et la patience ont permis au Royaume-Uni et aux divers Etats qui composent la Fédération de surmonter les difficultés qui ont fait de l'accession de la Malaisie à l'indépendance un très long processus impliquant des années de négociations.

107. L'autre nom est celui d'un autre homme d'Etat, Ecossais celui-là, le Haut-Commissaire du Royaume-Uni dans l'Inde, M. Malcolm Macdonald, qui a entrepris, il y a plusieurs années, ce qui paraissait alors une tâche impossible: unir les communautés et territoires divers de la Malaisie pour préparer son indépendance.

108. Il n'est peut-être pas déplacé de souligner en cet instant qu'en dépit de leur diversité les groupes ethniques qui forment la Malaisie ont pu, avec de la bonne volonté et un désir de coopération sincère, s'unir dans l'indépendance au sein du Commonwealth. C'est là un exemple dont nous pouvons tous tirer des leçons. Nous autres, Indiens, sommes heureux de voir aujourd'hui justifié l'acte de foi que nous avons fait il y a huit ou neuf ans dans le Royaume-Uni et en nous-mêmes, aussi bien qu'en les autres membres du Commonwealth, lorsque les territoires qui sont devenus alors indépendants ont décidé, librement et volontairement, et sans qu'aucune pression soit exercée sur eux par les plus anciens membres du Commonwealth, de demeurer dans cette communauté. Aujourd'hui, le dixième Membre du Commonwealth a été admis à l'Organisation des Nations Unies, à l'aube de son indépendance, et accueilli par les autres Etats comme l'ont été ses prédécesseurs.

109. Nous voyons là une nouvelle étape de la révolution asiatique et de la libération des peuples coloniaux. Il ne reste plus maintenant que deux ou trois petits territoires qui devront suivre cet exemple. Nous espérons que le Royaume-Uni et tous ceux qui ont aidé à la libération de la Malaisie seront disposés à fournir la même assistance dans le cas d'autres territoires.

110. Au nom de mon gouvernement, qui était représenté par un de mes collègues aux cérémonies qui ont récemment marqué l'accession à l'indépendance de la Fédération de Malaisie, nous présentons à la délégation de ce pays nos félicitations sincères et nous espérons que la résolution que nous venons d'adopter trouvera bon accueil dans le monde entier. Je suis sûr qu'il en sera ainsi en Malaisie, de même que dans mon pays.

111. Ainsi se trouve clos, après bien des vicissitudes, ce chapitre de l'histoire, commencé voici 171 ans, lorsque les Britanniques arrivèrent dans la région et y établirent une colonie. L'accession de la Malaisie à l'indépendance, nous en sommes certains, n'est pas seulement un haut fait pour la Malaisie et la Grande-Bretagne; elle honore le monde entier, et l'admission de la Fédération de Malaisie au sein de l'Organisation des

Nations Unies représente un avantage pour nous tous, aussi bien que pour ce pays.

112. M. MACDONALD (Nouvelle-Zélande) [*traduit de l'anglais*]: Permettez-moi tout d'abord de profiter de cette occasion pour remercier M. Charles Malik, du Liban, du geste qu'il a eu aujourd'hui à l'Assemblée. Il a dû lui être difficile de prendre une telle décision, mais il l'a prise, de toute évidence, dans l'intérêt de l'unité, et l'unité est une chose très importante dans l'œuvre des Nations Unies. Ma délégation, de même que l'Assemblée tout entière, j'en suis sûr, a tout lieu d'être reconnaissante à M. Malik de son geste.

113. Je suis très fier, bien entendu, en tant que Néo-Zélandais, de voir mon compatriote, sir Leslie Munro, accéder aux fonctions de Président de l'Assemblée générale. Sir Leslie Munro est bien connu dans son pays, la Nouvelle-Zélande. Bon nombre des représentants ici présents le connaissent bien et ne doutent pas plus que moi, j'en suis persuadé, qu'il saura présider aux destinées de l'Assemblée avec compétence et distinction durant les mois à venir.

114. C'est avec le plus vif plaisir que la délégation de la Nouvelle-Zélande s'est associée aux autres pays du Commonwealth pour soumettre le projet de résolution que l'Assemblée vient d'adopter en faveur de l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies. Il y a deux semaines, le Conseil de sécurité avait approuvé à l'unanimité la demande d'admission présentée par la Fédération de Malaisie. L'Assemblée vient maintenant, de la même façon, de prononcer l'admission de ce nouvel Etat dans notre organisation.

115. Je suis persuadé que la Fédération de Malaisie s'acquittera avec distinction des devoirs et responsabilités qui lui incombent en tant qu'Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. J'ai eu le plaisir, avec les représentants des membres du Commonwealth et de nombreux autres pays, d'assister aux cérémonies qui ont eu lieu à Kuala-Lumpur pour célébrer l'accession de la Fédération de Malaisie à l'indépendance. J'ai pu, à l'occasion de cet heureux événement, exprimer au nouvel Etat les vœux et les félicitations sincères de mon gouvernement et de mes compatriotes. Ce séjour a également confirmé ma conviction, acquise lors de voyages précédents, que les dirigeants de la Fédération, avec l'aide du Royaume-Uni et malgré des difficultés considérables, ont accompli une tâche remarquable en faisant une nation unie d'un pays peuplé de groupes ethniques différents. L'existence, dans la Fédération de Malaisie, d'une assemblée élue démocratiquement et d'un gouvernement solidement établi, bénéficiant d'un large appui dans le pays tout entier, nous fournit une autre preuve que cet Etat est éminemment apte à jouer son rôle dans notre communauté de nations.

116. C'est aussi grâce à la sagesse avec laquelle le Royaume-Uni s'est acquitté de ses responsabilités en Malaisie que le nouvel Etat repose sur une base si solide. Je crois que nous avons aujourd'hui une excellente occasion de rendre hommage au Royaume-Uni qui a aidé les dirigeants et la population de la Fédération et les a guidés sur la voie de l'indépendance. Lors des cérémonies qui ont eu lieu à Kuala-Lumpur, les hommes d'Etat de Malaisie ont reconnu leur dette de reconnaissance envers le Royaume-Uni pour l'aide qu'ils en ont reçue et qu'ils continueront à recevoir de ce pays, et j'ai été heureux de noter les liens étroits et amicaux qui existent entre le Royaume-Uni et la Fédération.

117. L'amélioration des moyens de communication, ainsi que d'autres changements survenus dans le monde depuis la guerre, ont rendu plus étroite l'association entre le peuple néo-zélandais et le peuple de Malaisie. La participation de nos deux pays au plan de Colombo a beaucoup fait pour accroître entre eux la compréhension et l'amitié. La Nouvelle-Zélande a été particulièrement heureuse qu'en accédant à l'indépendance la Fédération de Malaisie décide de son propre gré de devenir un des membres indépendants du Commonwealth. Nous en faisons partie également, et cela contribuera à rapprocher encore davantage la Nouvelle-Zélande et la Fédération de Malaisie. La Fédération de Malaisie est le quatrième membre asiatique d'un groupe de nations unique en son genre, et je suis persuadé qu'elle aura une contribution importante à lui apporter. Je crois également qu'elle aura beaucoup à y gagner.

118. Aussi est-ce avec un grand plaisir que la délégation de la Nouvelle-Zélande souhaite la bienvenue à la délégation de la Fédération de Malaisie dans notre assemblée.

119. M. AHMED (Pakistan) [*traduit de l'anglais*] : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous adresser au nom de ma délégation toutes mes félicitations pour votre élection. Ma délégation est certaine que l'Assemblée générale a eu raison de placer sa confiance en vous et que vous vous acquitterez des responsabilités de votre charge avec sagesse et distinction.

120. J'aimerais, par la même occasion, rendre hommage à M. Malik pour l'abnégation et la compréhension dont il a fait preuve en retirant sa candidature dans l'intérêt de l'amitié internationale.

121. C'est un grand plaisir pour ma délégation de s'associer aux autres délégations pour accueillir parmi nous le représentant de la Fédération de Malaisie. L'entrée de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies représente un autre pas vers l'universalité de notre grande organisation. Nos deux pays sont unis par des liens historiques, culturels et religieux et par un idéal commun; aussi l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation en tant qu'Etat indépendant est-elle pour le Pakistan un événement particulièrement heureux.

122. La Fédération de Malaisie est devenue indépendante en vertu du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et grâce à la compréhension amicale dont le Royaume-Uni a fait preuve dans les négociations. Elle a décidé de rester membre du Commonwealth des nations, qui est une association unique d'Etats libres et égaux agissant de concert dans l'intérêt commun. C'est là un lien de plus avec le Pakistan et aussi avec d'autres pays asiatiques dont l'histoire a suivi un cours identique.

123. Je crois que le moment est bien choisi pour féliciter le Gouvernement du Royaume-Uni d'avoir rendu possible une fois de plus, par un autre bel acte de renoncement, la transformation paisible d'un territoire dépendant en un Etat indépendant. C'est pour la Fédération de Malaisie un moment heureux et mémorable, car elle est maintenant devenue une nouvelle puissance asiatique autonome. Elle a décidé de son plein gré d'appartenir à cette famille remarquable qu'est le Commonwealth, et elle vient aujourd'hui d'être élue à l'unanimité membre de la famille internationale plus nombreuse encore qu'est notre organisation.

124. Les vœux de nous tous ici présents accompagnent le peuple de la Fédération de Malaisie.

125. M. AIKEN (Irlande) [*traduit de l'anglais*] : C'est avec grand plaisir que je me joins aux autres délégations pour souhaiter la bienvenue dans cette assemblée au nouvel Etat de la Fédération de Malaisie. Le peuple d'Irlande souhaite un plein succès à ce nouveau Membre, et au peuple de Malaisie prospérité et bonheur.

126. Qu'il me soit permis également de féliciter le Royaume-Uni de sa politique sage et généreuse, qui a rendu possible l'indépendance de la Fédération de Malaisie. Nous espérons que l'exemple que le Royaume-Uni nous a donné dans ce cas sera suivi dans beaucoup d'autres. C'est un exemple d'application pratique et sincère de l'un des principes fondamentaux de la Charte, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

127. Nous ne pouvons manquer d'être impressionnés profondément par le contraste qu'il y a entre les événements de Hongrie et ce qui s'est produit en Malaisie.

128. Nous espérons que la méthode qui a été appliquée en Malaisie deviendra la loi universelle qui s'appliquera dans toutes les autres situations et dans toutes les parties du monde.

129. M. SHUKAIRY (Arabie Saoudite) [*traduit de l'anglais*] : Monsieur le Président, j'ai un message à vous transmettre. Si bref qu'il soit, c'est un message de félicitations pour vous et votre pays en ce jour faste de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je me souviens en ce moment de l'époque où vous étiez président du Conseil de sécurité, il y a deux ans, alors que nous étions en train de débattre une question très controversée. Malgré l'amertume qui régnait, vous avez dirigé les débats du Conseil de sécurité avec un sens profond de l'équité et de la justice. Je ne doute pas un instant qu'en tant que Président de l'Assemblée, vous dirigerez nos travaux avec la même justice et la même équité.

130. On avait prévu que, grâce à la volonté de son peuple et de son gouvernement, la Malaisie, qui est pour nous une nation sœur, jouirait bientôt de la souveraineté, de l'indépendance et de la qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. Il n'est pas de tâche plus agréable au gouvernement et au peuple d'Arabie Saoudite, et aux peuples arabes et musulmans en général, que celle de souhaiter la bienvenue au nouvel Etat de la Fédération de Malaisie en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies.

131. Ce n'est pas simplement pour s'acquitter d'une formalité de courtoisie que la délégation de l'Arabie Saoudite souhaite à la Fédération de Malaisie la bienvenue dans notre organisation. La Malaisie est un pays asiatique, et qui a avec l'Arabie Saoudite et le reste du monde arabe des attaches culturelles et spirituelles très anciennes. Le gouvernement et le peuple de l'Arabie Saoudite partagent entièrement notre joie de voir la Fédération de Malaisie admise en qualité de Membre dans notre communauté internationale.

132. Dans les années à venir comme par le passé, les milliers de pèlerins malais venus à la Mecque partageront avec nous non seulement leur sagesse traditionnelle et leurs valeurs culturelles, mais encore le statut politique et la personnalité internationale qu'ils viennent d'acquérir. Ainsi, leur contribution à l'œuvre pacifique et humanitaire si noble des rassemblements annuels en nos lieux saints n'en sera certainement que plus entière et plus complète.

133. En cette occasion solennelle, l'Arabie Saoudite et les autres Etats arabes expriment le ferme espoir que

l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies sera suivie à brève échéance par l'admission d'autres nations d'Asie et d'Afrique, telles que l'Algérie et la Somalie, sans parler d'autres nations qui à l'heure actuelle luttent pour acquérir leur indépendance et leur souveraineté.

134. Ce qui compte surtout, c'est le triomphe final des peuples qui partout luttent pour faire reconnaître leur droit fondamental à l'autonomie. La journée d'aujourd'hui illustre l'évolution qui se produit actuellement dans le monde et montre le rôle que, dans notre organisation, joue l'opinion mondiale lorsqu'il s'agit de faire droit aux aspirations des peuples à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance.

135. En conclusion, je désire féliciter la Malaisie, au nom de tous les Etats arabes, d'avoir accédé à l'indépendance, et lui souhaite la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies. Nous adressons au peuple de Malaisie notre salut sincère, l'expression de notre admiration et nos souhaits les meilleurs.

136. M. SASTROAMIDJOJO (Indonésie) [*traduit de l'anglais*] : Je tiens tout d'abord à me joindre aux autres représentants pour féliciter sir Leslie Munro de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. La délégation indonésienne reconnaît en lui un ami qui possède une connaissance profonde de tous les aspects des questions qu'examine cette assemblée, ainsi que de l'histoire de beaucoup d'entre elles, et qui possède un talent remarquable pour faire naître dans les situations les plus difficiles des compromis viables et acceptables par tous.

137. Le fait qu'une nouvelle nation d'Asie ait accédé à l'indépendance, que le peuple de la Fédération de Malaisie renaisse à la liberté, ne peut être qu'une source de profonde satisfaction pour ma délégation. Mais, outre cela, nous sommes tout spécialement fiers et heureux de voir la Fédération de Malaisie siéger ici parmi nous. La Malaisie est notre voisine la plus proche; c'est un pays avec lequel nous entretenons, depuis des temps immémoriaux, des relations culturelles et économiques les plus étroites. Je suis certain que l'amitié et la coopération qui nous lient non seulement continueront, mais se développeront et s'intensifieront dans l'avenir.

138. Nous avons beaucoup en commun avec la Malaisie et son peuple. Nos deux pays, dont les racines plongent dans une culture et des traditions très anciennes, sont de nouveaux venus dans les affaires mondiales. Nous sommes entrés ensemble dans l'ère atomique en tant que pays sous-industrialisés, mais riches d'un grand potentiel de ressources naturelles et de main-d'œuvre. Nous sommes, je crois, animés du même enthousiasme et de la même hardiesse, que nous devons à notre lutte pour la libération nationale. Je puis ajouter heureusement que, dans le cas de la Fédération de Malaisie, la liberté et l'indépendance nationales ont été obtenues sans effusion de sang, de façon pacifique, conformément à l'esprit des Nations Unies. J'espère sincèrement que cet exemple sera bientôt suivi dans le cas d'autres pays qui luttent encore pour leur liberté et leur indépendance.

139. Nous avons même, avec la Malaisie, une parenté de langue. L'amour de la liberté n'est pas seulement ancré dans le cœur de nos deux peuples, mais s'exprime par le même mot : *merdeka*. Et quand, tout récemment — le 31 août — la Fédération de Malaisie a obtenu la liberté, quand l'indépendance est devenue pour elle une réalité, le peuple indonésien, je suis heureux de pouvoir

le dire, a célébré cet événement comme le gouvernement et le peuple de Malaisie.

140. Aujourd'hui, la Fédération de Malaisie a une nouvelle occasion de se réjouir, car sa lutte pour l'indépendance est couronnée par son admission à l'Organisation des Nations Unies en qualité d'Etat Membre. Aujourd'hui encore, le gouvernement et le peuple indonésien partagent la joie du gouvernement et du peuple de Malaisie.

141. A la Fédération de Malaisie, à ses hommes d'Etat éminents et à son peuple, nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux les meilleurs. Nous sommes convaincus que la Fédération apportera une contribution importante à la famille des nations et travaillera, en collaboration avec tous les autres Etats Membres, à la réalisation des idéaux des Nations Unies, afin que règnent partout la paix et la liberté pour le plus grand bien de l'humanité.

142. M. ROMULO (Philippines) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais, Monsieur le Président, au nom de ma délégation et du gouvernement philippin, vous féliciter de votre élection. Votre activité personnelle en qualité de représentant de la Nouvelle-Zélande au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, ainsi que les services rendus par votre pays à la cause de la paix vous avaient désigné pour ces hautes fonctions.

143. Il y a dans l'admission de la Fédération de Malaisie plus que le fait de devenir le quatre-vingt-deuxième Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. L'admission de la Fédération de Malaisie marque, en Asie, la fin d'une ère : l'ère du colonialisme occidental. Avec l'accession à l'indépendance de la Fédération de Malaisie, il ne se trouve plus sur le continent asiatique de région importante qui soit encore la colonie d'une puissance occidentale.

144. Lorsque les Philippines, mon pays, eurent accédé à l'indépendance en 1946, le Royaume-Uni et les autres puissances coloniales d'Europe, devant cet exemple, accordèrent la liberté à l'Inde, à Ceylan, à la Birmanie, à l'Indonésie et à l'Indochine, notamment les protectorats français du Cambodge et du Laos. En fait, depuis 1946, plus de la moitié de la population du monde, répartie dans 25 pays, a obtenu l'indépendance et la liberté. C'est là quelque chose qu'il convient de souligner. La marche de la liberté continue et le colonialisme occidental, acceptant comme une réalité l'apparition du nationalisme asiatique, s'est volontairement retiré.

145. Les Philippines sont heureuses d'accueillir la Fédération de Malaisie. L'Inde et Ceylan nous disent que certains de leurs nationaux sont en Malaisie. Quant à nous, Philippines, nous prétendons que nos ancêtres sont venus de Malaisie. En tant que frères du peuple de Malaisie, nous sommes fiers de ses réalisations et nous lui souhaitons bonne chance au moment où il s'engage dans cette entreprise nouvelle qu'est l'autonomie.

146. La Fédération de Malaisie dispose d'un corps bien organisé de fonctionnaires compétents, qu'elle a hérité des Britanniques qui, disons-le en toute justice, ont envoyé leurs meilleurs hommes aider la nouvelle nation à accéder progressivement à l'indépendance. Nous rendons hommage au Gouvernement de Sa Majesté et au peuple britannique pour ce nouveau témoignage de leur libéralisme. La péninsule Malaise est si riche en caoutchouc et en étain, deux matières premières d'importance stratégique, que certains avaient prédit que le Royaume-Uni ne quitterait jamais la Malaisie,

parce qu'elle était de tous les pays du Commonwealth britannique celui qui lui rapportait le plus de dollars — près de 400 millions par an. Et cependant, comme le monde peut le voir aujourd'hui, les couleurs britanniques ont été volontairement amenées à Kuala-Lumpur, et remplacées par le drapeau de la Fédération de Malaisie: 11 bandes rouges et blanches, une étoile à 11 pointes et un croissant sur fond bleu.

147. Les Philippines saluent aujourd'hui les deux drapeaux: l'un, symbole d'un pays qui s'est acquis la reconnaissance du monde en favorisant la naissance de plusieurs nations indépendantes en Asie; l'autre, symbole des espoirs et des idéaux de la nouvelle nation de Malaisie, résolue à forger son propre destin et à affirmer le génie de sa race.

148. Le prince WAN WAITHAYAKON (Thaïlande) [*traduit de l'anglais*]: Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, au nom de la délégation thaïlandaise, mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée générale pour sa douzième session. Il n'est personne à qui j'aurais transmis le marteau présidentiel avec autant de plaisir et autant de confiance qu'à vous. Votre élection, j'en suis sûr, est un gage du succès de la présente session, et les meilleurs vœux de la délégation thaïlandaise vous accompagnent.

149. Et maintenant, permettez-moi, en tant que représentant d'un voisin immédiat de la Malaisie, d'adresser à la Fédération de Malaisie mes souhaits de bienvenue les plus sincères à l'occasion de son admission à l'Organisation des Nations Unies. La Fédération de Malaisie n'est pas seulement voisine et amie de la Thaïlande; nous la considérons aussi comme une nation sœur. Nos deux pays ont, depuis des temps immémoriaux, des liens d'amitié très étroits; ces liens, mon pays a pour politique de les développer, et je suis sûr que la Malaisie est aidée du même désir.

150. J'ai eu le privilège d'assister, à Kuala-Lumpur, aux fêtes de l'indépendance de la Malaisie, et j'ai été particulièrement heureux de voir le peuple de Malaisie accéder pacifiquement à l'indépendance, conformément au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, inscrit dans la Charte des Nations Unies. Par-dessus tout, j'ai été frappé de la cordialité des relations entre la Fédération de Malaisie et le Royaume-Uni. Je pense qu'il faut rendre hommage aux deux pays pour la manière dont la Fédération de Malaisie est devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies.

151. J'ai eu également l'honneur d'assister à l'ouverture du Parlement malais et d'entendre l'exposé de principes contenus dans le discours du trône; j'ai été très agréablement impressionné — comme l'ont été, j'en suis convaincu, tous les autres assistants — par la modération et la sagesse de la politique exposée. C'est pourquoi je suis sûr, et je puis assurer à l'Assemblée générale, que la Fédération de Malaisie jouera un rôle important dans l'effort que déploient les Nations Unies pour favoriser la paix et la liberté dans le monde.

152. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la douzième session de l'Assemblée générale.

153. La délégation de l'Union soviétique, au nom du peuple soviétique et du Gouvernement de l'URSS, félicite sincèrement le peuple malais et son gouvernement de l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies. Les peuples amis de

la liberté saluent l'accès à l'indépendance d'une nouvelle nation du continent asiatique.

154. Depuis qu'elle existe, l'Union soviétique a pour principe de s'opposer à toute oppression d'une nation par une autre. Elle applique sans défaillance les principes de l'égalité des droits de tous les peuples, de l'amitié et de l'aide mutuelle entre nations. Il est donc tout à fait naturel et légitime que la naissance d'un nouvel Etat indépendant — la Fédération de Malaisie — réjouisse l'Union soviétique.

155. La Fédération de Malaisie est devenue indépendante dans le cadre du Commonwealth britannique, comme on le sait, grâce à la lutte héroïque que le courageux peuple malais a menée pendant de nombreuses années contre les colonisateurs étrangers qui entravaient le progrès économique et social du pays.

156. L'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'établissement et le développement des relations amicales avec tous les pays, quel que soit leur système social, sur la base du respect des principes de l'égalité des droits, de la souveraineté des Etats et de la non-intervention dans leurs affaires intérieures, pourront avoir une influence bienfaisante sur le développement ultérieur de ce pays. La Fédération de Malaisie aura ainsi la possibilité d'apporter sa contribution au développement d'une collaboration active entre les pays de l'Asie et du monde entier, de même qu'à la consolidation de la paix et de la sécurité.

157. La délégation de l'Union soviétique voit dans le vote unanime qui a admis la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies une nouvelle manifestation de l'adhésion des Etats Membres au principe de l'universalité de l'Organisation. Elle exprime l'espoir que ce principe fournira, à l'avenir, la clef d'une solution de la question de l'admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.

158. Nous espérons sincèrement que le peuple malais, qui a franchi la première étape de son existence indépendante, réussira pleinement et rapidement à assurer son indépendance économique, le développement général du pays, l'accroissement de son bien-être et de son patrimoine culturel.

159. La délégation de l'Union soviétique est heureuse d'accueillir ici les représentants de la Fédération de Malaisie, et elle leur souhaite un plein succès et une activité féconde dans la mise en œuvre des nobles principes de l'Organisation des Nations Unies dont le but est de sauvegarder et de consolider la paix universelle.

160. M. DULLES (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Monsieur le Président, les Etats-Unis saluent chaleureusement la présence parmi nous d'un nouvel Etat, la Fédération de Malaisie.

161. Je me souviens que, lorsque j'ai pour la première fois participé aux travaux des Nations Unies, nous n'étions que 50 Membres. Aujourd'hui, nous sommes 82. Parmi les nouveaux venus, 20 sont des Etats qui ont acquis pacifiquement leur indépendance depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

162. Le peuple de Malaisie a déjà prouvé, dans sa lutte contre les terroristes communistes, qu'il a les qualités nécessaires pour maintenir son indépendance dans les conditions si dures du monde d'aujourd'hui; le Royaume-Uni, de son côté, a fait preuve de sagesse en reconnaissant ces qualités et en leur rendant justice. Le monde a besoin de ces qualités et de cette sagesse.

163. M. EBAN (Israël) [*traduit de l'anglais*]: Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter

chaleureusement pour votre élection aux fonctions et à la dignité de Président de l'Assemblée générale. Tous ceux qui ont été vos collègues, dans cette enceinte et ailleurs, ont appris à admirer les hautes qualités d'homme d'Etat et d'intégrité qui vous ont acquis aujourd'hui l'appui de tous les Membres.

164. Israël souscrit aux paroles de bienvenue que d'autres délégations ont adressées à la Fédération de Malaisie à l'occasion de son admission à l'Organisation des Nations Unies.

165. L'une des contributions les plus importantes que l'Organisation des Nations Unies a apportées à l'harmonie internationale a été l'intérêt qu'elle n'a cessé de manifester pour l'évolution pacifique des peuples vers l'autonomie et l'indépendance souveraine. Cette émancipation a été particulièrement large et rapide sur le continent asiatique, où des peuples qui représentent de si nombreuses civilisations et des traditions culturelles si diverses ont assumé au cours des dernières années les responsabilités et les droits de la souveraineté. Des pays qui, comme le mien, ont franchi récemment le seuil de l'indépendance éprouvent une émotion toute particulière chaque fois qu'ils peuvent faire entendre leur voix en faveur de l'indépendance d'autres pays. Nous sommes certains que la Fédération de Malaisie maintiendra en toutes circonstances des relations amicales avec tous les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies et apportera pour sa part une contribution précieuse à nos travaux. Dans cette certitude, Israël tend une main fraternelle au nouvel Etat et lui souhaite la bienvenue dans la famille des nations souveraines.

166. M. URQUIA (Salvador) [*traduit de l'espagnol*] : Permettez-moi, avant tout, Monsieur le Président, de vous adresser les félicitations les plus chaleureuses des délégations latino-américaines pour l'honneur mérité que vient de vous faire l'Assemblée générale des Nations Unies en vous choisissant par un vote pratiquement unanime comme Président de sa douzième session.

167. La personnalité éminente de sir Leslie Munro est bien connue dans tous les organes des Nations Unies, et nous sommes absolument certains que, dans ses fonctions de Président de l'Assemblée générale, sir Leslie saura montrer la haute intelligence et les autres qualités qui le distinguent et faire honneur aux traditions de son noble peuple.

168. Qu'il me soit permis aussi de présenter, au nom de ma délégation et des autres délégations d'Amérique latine, mes félicitations les plus chaleureuses à la délégation de la Fédération de Malaisie pour l'admission de son pays comme Membre de l'Organisation, décidée par un vote unanime, et d'étendre également ces félicitations à la délégation du Royaume-Uni, dont le gouvernement vient de nous fournir une nouvelle preuve des idéaux qui l'inspirent, et qui l'ont conduit à hâter l'émancipation des peuples autrefois à sa charge en les administrant et en les préparant pour une vie indépendante.

169. M. SHAHA (Népal) [*traduit de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée générale. Ma délégation est certaine que votre longue expérience des travaux des Nations Unies, alliée à votre compétence et à vos mérites personnels, vous qualifiait tout particulièrement pour le poste que vous occupez maintenant.

170. Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la Fédération de Malaisie qui vient d'être

admise comme Membre de l'Organisation des Nations Unies. Mon gouvernement attache une très grande importance à l'accession de la Fédération de Malaisie au rang d'Etat indépendant, comme le montre le fait que Sa Majesté le roi du Népal a tenu à envoyer un message spécial au chef du nouvel Etat de Malaisie, à la veille des fêtes de l'indépendance qui se sont déroulées à Kuala-Lumpur et auxquelles un membre de mon gouvernement assistait. Je désire être très bref : Je souhaite au nouvel Etat bonheur et prospérité au moment où il entre comme Etat indépendant dans une nouvelle ère de son histoire.

171. U THANT (Birmanie) [*traduit de l'anglais*] : Avant de féliciter brièvement la Fédération de Malaisie, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous dire combien ma délégation est heureuse de vous voir élu aux éminentes fonctions de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

172. Je veux maintenant me joindre aux délégations qui ont félicité la Fédération de Malaisie pour son admission à l'Organisation des Nations Unies. La Malaisie et le pays que j'ai l'honneur de représenter, la Birmanie, ne sont pas seulement de proches voisins ; nos deux pays sont passés par les mêmes épreuves au cours de leur évolution historique : indépendance, asservissement, luttes et triomphe.

173. A ce propos, je saisis l'occasion pour exprimer ici au Gouvernement britannique les remerciements sincères du pays que je représente pour la magnanimité et la prévoyance dont il a fait preuve en accordant l'indépendance à la Fédération de Malaisie, qui a maintenant acquis sa souveraineté sans la moindre effusion de sang. Ma délégation ne doute pas que l'admission du nouvel Etat indépendant au sein de notre Organisation mondiale ne vienne renforcer la cause de la paix. Ma délégation se joint aux autres pays pour souhaiter à la Fédération de Malaisie un avenir pacifique et prospère.

174. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*] : Ma délégation tient à ajouter ses félicitations, Monsieur le Président, à toutes celles que vous avez reçues pour votre élection. C'est un grand honneur que vous-même et votre pays méritiez pleinement. Ma délégation s'engage à vous apporter son appui et sa collaboration dans l'accomplissement de vos fonctions.

175. Au Conseil de sécurité, j'ai eu l'honneur — et cela a vraiment été pour moi un honneur — de voter et de prendre la parole en faveur de l'admission de la Fédération de Malaisie à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de même, aujourd'hui, qu'une nouvelle nation ait vu le jour, une nation d'Asie dont une partie appréciable de la population est d'origine chinoise. Nous sommes heureux que cette indépendance ait été obtenue de manière pacifique, sans qu'aucune lutte ait opposé le Royaume-Uni et la Fédération de Malaisie. C'est là un magnifique exemple de passage de la condition de colonie à celle de pays indépendant par la collaboration entre les deux parties.

176. J'ai été profondément impressionné par l'homme que le Premier Ministre de Malaisie a rendu au Royaume-Uni le 31 août, jour de la célébration de l'indépendance. En vérité, c'est là un événement qui honore le peuple de Malaisie aussi bien que le gouvernement et le peuple du Royaume-Uni. En fait, depuis la fin de la guerre, aucune lutte n'a opposé la Malaisie et le Royaume-Uni.

177. Il y a eu beaucoup de combats et une grande effusion de sang, mais c'était entre les agents subversifs

du communisme international et le peuple de Malaisie épris de liberté. Par bonheur, cette lutte a abouti, dans l'ensemble, à la victoire du peuple de Malaisie.

178. Le gouvernement et le peuple chinois adressent

à la Fédération de Malaisie leurs vœux de paix, de liberté, d'indépendance et de prospérité pour les années à venir.

La séance est levée à 17 h. 45.